

● 16 - 25 ans : ne pas oublier son parcours de citoyenneté

Le parcours de citoyenneté est composé de 3 étapes : l'enseignement de défense, le recensement et la Journée Défense et Citoyenneté. Elles sont toutes obligatoires.

Le parcours de citoyenneté est une démarche à accomplir par tous les jeunes de 16 à 25 ans. Trois étapes sont à suivre impérativement.

- La première étape du parcours est donc l'enseignement de défense : il prend la forme d'une sensibilisation en classe de 3^e au collège.
- La deuxième étape est le recensement. Depuis 1999, il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16^e anniversaire et la fin du troisième mois suivant. Il doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile (au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, sans rendez-vous). Pour accomplir cette démarche, il faut se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille. À cette occasion le maire délivre une attestation de recensement.

LA JDC POUR LES GARÇONS ET LES FILLES

● Enfin, la 3^e étape est la Journée Défense et Citoyenneté (appelée JDC). Comme l'indique le site du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, « *les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté et la paix puissent exister sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.* » Là aussi, elle est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans. Elle permet un contact direct avec la communauté militaire, de découvrir les multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, que la Défense propose aujourd'hui aux jeunes (l'ordre de convocation est envoyé 45 jours

avant la date proposée pour la JDC). En fin de journée, chaque jeune reçoit un certificat de participation. Il sera demandé pour toute

inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat...).



Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



ANIMATEUR



ENCADRANT



MAIRE



PARTENAIRE



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE